

Chers parents, tuteurs/tutrices,

Puisque votre enfant est présentement inscrit en 2e année, il/elle est invité(e) à recevoir les sacrements du premier des pardons et de la première des communions au printemps 2026 à la paroisse Sainte-Marie à Orléans.

Si votre enfant désire recevoir ces sacrements, le prérequis est le suivant : avoir reçu le sacrement du baptême, selon le rite catholique romain. Si toutefois votre enfant n'a pas reçu ce sacrement (le baptême) et désire recevoir les premiers sacrements (premiers des pardons et première des communions), veuillez svp, communiquer avec la paroisse Sainte-Marie une formation est offerte aux parents et aux enfants d'âge scolaire.

La date de formation pour le baptême pour les parents et l'enfant sera en novembre 2025, la date précise est à venir.

Pour les autres parents nous vous invitons à compléter le formulaire en ligne sur le site de la paroisse Sainte-Marie
www.saintemarieorleans.org cliquer sur SACREMENTS et - PREMIERS SACREMENTS -formulaire au bas de la page. Joindre le certificat de baptême et retourner le formulaire complété à sacrements@saintemarieorleans.ca

Merci de faire parvenir le formulaire complété et une copie du certificat de baptême d'ici le 31 décembre 2025 à sacrements@saintemarieorleans.ca ou par télécopieur au 613 824-1457, **et NON À L'ÉCOLE OU À L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT.**

Bernadette L. Koala
Responsable des premiers sacrements,

613-830-9678

Paroisse Sainte-Marie, paroisse Notre Dame-Des-Champs, paroisse Saint-Hugues et chapelle Saint-Claude

P.S. Cette invitation aux sacrements s'adresse à tous les élèves des différents niveaux scolaires

